

APE : l'Afrique de l'Ouest soumet une offre d'accès au marché

Du 16 au 19 février, les experts de l'Union européenne et de la région Afrique de l'Ouest se sont retrouvés à Dakar, au Sénégal, pour négocier l'Accord de partenariat économique (APE) entre les deux zones. A cette occasion, l'Afrique de l'Ouest a présenté son offre d'accès au marché qui « *correspond à une libéralisation de 60% des importations d'Afrique de l'Ouest en provenance de l'Union européenne sur une période de 25 ans, s'étalant de 2010 à 2034* ». Cette offre « *distingue quatre catégories de produits classés suivant leur degré de sensibilité : A (libéralisation immédiate du 01/01/2010 au 31/12/2010), B (libéralisation du 01/01/2015 au 31/12/2024), C (libéralisation du 01/01/2025 au 31/12/2034) et D (produits exclus de la libéralisation)* ». La Communauté européenne, qui est favorable à une ouverture plus large du marché ouest-africain, a indiqué qu'elle « *examinerait en détail la proposition soumise afin d'évaluer le potentiel pour le développement économique* ». L'Afrique de l'Ouest a également proposé un délai de trois ans pendant lequel elle identifierait les « *différents secteurs de services à libéraliser* », point sur lequel l'Europe souhaite des engagements plus rapides. Pour l'Afrique Centrale, les dernières négociations, qui se sont tenues à la mi-février, n'ont pas permis de trouver un terrain d'entente sur les principales divergences. Catherine Ashton, la commissaire au commerce, s'est par ailleurs rendue récemment dans plusieurs pays d'Afrique australe pour promouvoir l'APE intérimaire conclu entre l'Union européenne et certains pays membres de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC), et « *discuter les préoccupations de l'Afrique du Sud* », le géant économique de la région qui, pour l'instant, refuse de s'engager en faveur de l'APE.

La FAO annonce une production mondiale de riz exceptionnelle en 2008

Dans son rapport de suivi du marché du riz, publié au mois de février, l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) indique que « *la production mondiale de riz de la campagne 2008 s'établira à 683 millions de tonnes, soit 3,5% de plus qu'en 2007 et le taux de croissance le plus élevé des trois dernières années* ». C'est en Asie que l'accroissement de la production rizicole est la plus importante. L'Afrique connaît aussi une hausse considérable de sa production avec une augmentation de 18% des volumes. Cette récolte exceptionnelle, due principalement aux mesures incitatives des pays producteurs pour contrer la flambée des prix des denrées alimentaires, pourrait profiter à des centaines de millions de consommateurs. Au cours de l'année 2008, les prix du riz avaient en effet atteint des niveaux record sur les marchés mondiaux, contribuant à provoquer des « *émeutes de la faim* ». Cependant, la FAO souligne que, dans le contexte actuel de la crise économique et financière internationale, les Etats « *pourraient être appelés à intervenir à nouveau, cette fois-ci pour soutenir les prix du riz à la production tout en protégeant le pouvoir d'achat des populations, à un moment où les demandes d'aides publiques arrivent de toutes parts* ».

Quelles perspectives pour les négociations à l'OMC ?

Lors d'une récente tournée en Asie, qui l'a notamment conduit en Corée et au Japon, Pascal Lamy, le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a réitéré ses appels pour la relance des négociations commerciales du cycle de Doha, enlisées depuis la fin de l'année 2008. Pour Monsieur Lamy, la redynamisation des négociations à l'OMC contribuerait à enrayer la crise économique qui frappe actuellement le monde. Pascal Lamy espère que la prochaine réunion du G20, prévue début avril à Londres, permettra de relancer les pourparlers. Le directeur de l'OMC a même indiqué, le 4 mars en Australie, son souhait d'organiser une réunion ministérielle pendant l'été 2009 pour finaliser les négociations. Pour de nombreux experts, l'avenir des négociations commerciales multilatérales est cependant considérablement bouché. Les Etats-Unis, comme de nombreux autres pays, se concentrent sur leurs difficultés économiques internes. Jeudi 26 février, le président américain Barack Obama a ainsi annoncé une prévision de déficit budgétaire de 1 750 milliards de dollars (12,5% du Produit intérieur brut) pour le prochain exercice fiscal débutant le 1^{er} octobre 2009. Dans le même temps, l'administration américaine a dévoilé les priorités de son agenda commercial qui consistent notamment à « *rééquilibrer* » les négociations multilatérales en prenant davantage en compte les questions relatives au droit du travail et à l'environnement.

L'OCDE plaide pour l'accroissement de l'aide et la révision de ses principes d'attribution

Le rapport 2009 de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur la coopération pour le développement, publié le 18 février, souligne que les engagements des donateurs à accroître leur volume d'aide n'ont pas été respectés, un déficit de 30 milliards de dollars étant constaté. L'OCDE rappelle également les conclusions de la réunion d'Accra ([Lettre hebdo n°223](#)) dont le programme d'action, établi en septembre 2008, s'articule autour de trois grands axes : « *l'appropriation par les pays en développement de leurs propres politiques de développement* », les donateurs ayant en particulier décidé d'abandonner les « *conditionnalités* » de l'aide basées sur leurs propres indicateurs et de se fier directement aux objectifs de développement des pays bénéficiaires, l'établissement de « *partenariats plus efficaces et davantage ouverts à tous* » et « *l'obtention de résultats sur le front du développement et la communication de ces résultats* ».

Sources : AFP, Communauté européenne-CEDEAO-UEMOA, ICTSD, FAO, OCDE, Reuters.